

# COmité Territorial de l'ALIMentation (COTALIM)

*5 novembre 2019*

## ***LE PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTE 4***



***2019-2023***

# Le PNNS: le cadre de la politique nutritionnelle

L'Alimentation et l'Activité Physique sont des facteurs majeurs de l'état nutritionnel de la population: *maladies cardiovasculaires (MCV), cancers, diabète, obésité, dénutrition, mais aussi sédentarité, ...*

## ▫ **En Martinique** (enquête Kannari 2013-14):

-Maladies cardio-vasculaires: 1ere cause de mortalité

-Cancer: 2ème cause de mortalité

-La surcharge pondérale concerne plus d'1 enfant sur 3 (35 %) et près de 3 adultes sur 5 (59 %), avec une évolution ++ en 10 ans

-37% des adultes sont hypertendus

-10% des adultes sont diabétiques et on observe des états prédiabétiques chez les enfants obèses

- <1 adulte sur 2 pratique une activité « modérée » à « élevée » et les adultes passent en moyenne près de 6 heures par jour dans des activités sédentaires

- par ailleurs on constate plus de surcharge pondérale chez les adultes « précaires »

# Le PNNS: cadre de la politique nutritionnelle depuis 2001

- **Plan de santé autour de la prévention visant à améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la **NUTRITION (Alimentation + Activité Physique)****
  
- Inscrit dans le Code de la santé publique comme programme quinquennal gouvernemental (en lien avec le PNA)
  
- S'inscrit dans les différentes orientations nationales:
  - Stratégie nationale de santé 2018-22
  - Plan national de Santé publique (PNSP) ou « Priorité Prévention »
  - Programme national alimentation nutrition (PNAN)
  - Stratégie nationale Sport Santé (SNSS)
  - + autres plans: Cancers, Feuille de route Obésité, PNA, Stratégie Pauvreté, PNSE,...
  
- Et dans les orientations spécifiques Outre-mer:
  - Livre Bleu, Plan Chlordécone
  - Plan Régional de Santé (PRS 2) des ARS ([www.martinique.ars.sante.fr](http://www.martinique.ars.sante.fr))
  - PNNS 4/volet Outremer (*à venir*)

# Le PNNS: cadre de la politique nutritionnelle depuis 2001

- Fondé sur une approche nécessairement interministérielle et intersectorielle
- Piloté au par le Ministère des Solidarités et de la Santé
- Mis en œuvre au niveau régional par les ARS (animation et coordination)
  
- **Ses objectifs** (fixés par le HCSP):
  - **Sur état nutritionnel:**
    - ↓ la prévalence de la surcharge pondérale (surpoids/obésité) notamment chez les enfants
    - ↓ Dénutrition chez les PA/malades
  - **Sur l'activité physique et sédentarité:** ↑ AP ↓Sédentarité
  - **Sur les consommations alimentaires (X13):** ↑ Fruits/légumes ↓Sel, sucre
  - **Sur l'allaitement maternel:** ↑
  - **Sur certains repères transversaux:** ↓Consommation des produits ultra-transformés ↑Produits BIO
  
- **Un défi:** contribuer à réduire les inégalité sociales en matière de nutrition

# Les 5 grands axes du 4<sup>ème</sup> PNNS

- **Améliorer pour tous l'environnement alimentaire et physique** pour le rendre plus favorable à la santé et pour réduire les inégalités sociales de santé
- **Encourager les comportements favorables à la santé**
- **Mieux prendre en charge les personnes en surpoids, dénutries ou atteintes de maladies chroniques**
- **Impulser une dynamique territoriale**
- **Développer la recherche, l'expertise et la surveillance en appui de la politique nutritionnelle.**

Téléchargeable: [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4\\_2019-2023.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf)

# Quelques mesures phares du PNNS 4

- Impliquer les acteurs économiques pour augmenter les quantités de fibres et réduire les teneurs en sel, en graisses et en sucre des aliments,
- Actualiser les recommandations nutritionnelles en Restauration collective (scolaire)
- Déployer **le Nutri-Score** +++ (restauration collective et commerciale) :



- Réduire la pression marketing (publicité) autour des aliments non recommandés
- Développer l'éducation à l'alimentation de la maternelle au lycée

# Quelques mesures phares du 4<sup>ème</sup> PNNS

— Promouvoir les nouvelles recommandations nutritionnelles ( campagne grand public de *Santé Publique France* depuis le 23/10/19; actualisation du site *mangerbouger.fr*)



— Prévenir la dénutrition des aînés (semaine nationale de la dénutrition)

— Développer l'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de maladies chroniques (« sport sur ordonnance »)

— Soutenir les actions locales innovantes (en lien avec les collectivités locales)

— Mener une expertise collective sur la nutrition en outremer (en cours de finalisation)

**Merci de votre attention**

**Contact: Nathalie Caius,**  
*Responsable Service Prévention, Promotion de la Santé/  
Direction de la Santé Publique/ARS Martinique  
[nathalie.caius@ars.sante.fr](mailto:nathalie.caius@ars.sante.fr)*